

Compte-rendu du conseil d'école

2^{er} trimestre 2022

Date du conseil d'école : 10 mars 2022

Heure de début : 18h

Heure de fin : 19h20

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Nathalie Harscouët, Karine Le Bourdon, Océane Boinet, professeurs des écoles Annie-Claude Maillard, AESH	Parents élus Brécard Rozenn Colin Audrey Gerbouin Nolwenn Morin Solène Hanquiez-Durand Sophie Le Roux Yann Desprez Gilliane	Maire et son représentant Julien Le Guennec, adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse
		DDEN Jacqueline Cutulic (distanciel)
		Invités Morgane Fauque, responsable du service éducation jeunesse Gwenaëlle Favennec, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Jérôme Senac, Inspecteur de l'Education Nationale Morgane Claerhout, Yannick Souffez, Frédérique Bordeau, Solweig Bauduin, Ronan Jegou et Philippe Morvan, professeurs des écoles Karine Le Rest, AESH	Favennec Pauline Abentin Thierry Mondy Xavier	Jacques Juloux, Maire

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Désignation du ou des secrétaires de séance
- Actualisation des effectifs et premières projections pour la rentrée 2022
- Suivi des projets pédagogiques et du projet d'école
- Suivi des travaux et des projets d'investissements
- Sécurité et circulation autour de l'école
- Questions diverses

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu du 14 octobre 2021. Il est approuvé.

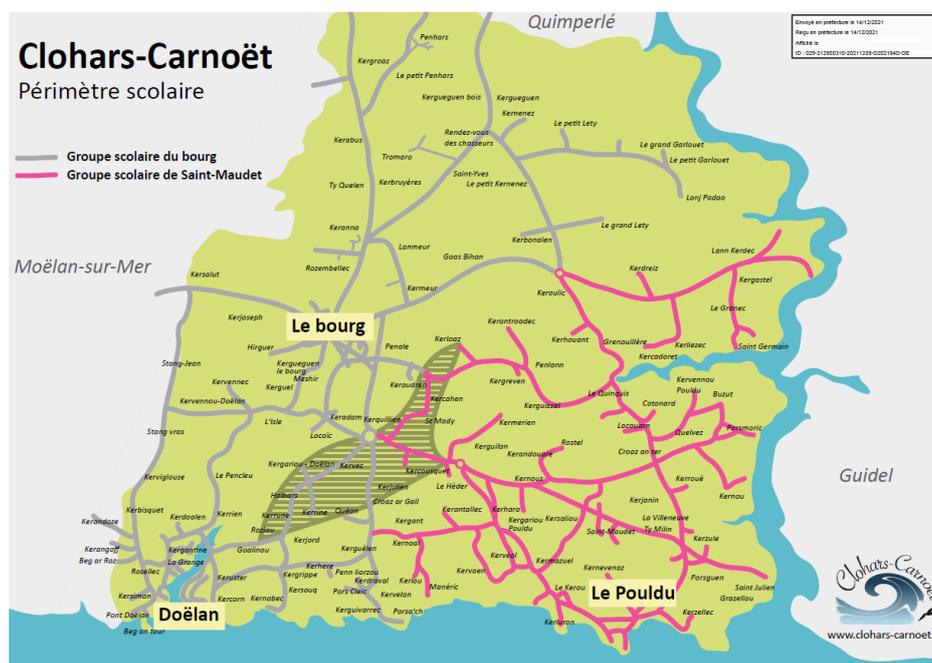
2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Océane Boinet est désignée comme secrétaire de séance.

3 – Actualisation des effectifs et premières projections pour la rentrée 2022

Année 2022/2023												
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total		
Mon.	1	13	12	12	10	11	14	12	9	94	Moy	23,5
Bil.	2	1	5	5	5	7	3	0	4	32	Moy	16
Total	3	14	17	17	15	18	17	12	13	126		

Le directeur présente l'état des élèves inscrits ou en cours d'inscription. Il comporte 126 élèves. Cette année, 136 élèves sont inscrits à l'école. C'est donc une base déjà élevée alors que les inscriptions en mairie ont à peine débuté. Le directeur prévoit donc des effectifs stables à la rentrée prochaine.



Le directeur informe le conseil d'école de la modification du périmètre scolaire. Il réduit celui de l'école Saint-Maudet de manière significative. Il est difficile d'évaluer l'impact à moyen terme de cette modification sur les effectifs mais à court terme, la structure pédagogique ne devrait pas être modifiée. Le directeur interpelle toutefois le conseil d'école sur la baisse des effectifs en filière bilingue alors que tous les élèves de la filière dépendent à ce jour du périmètre scolaire.

4 - Suivi des projets pédagogiques, des parcours et du projet d'école

a) Projets pédagogiques

- Evaluations nationales de mi-CP

Les résultats des évaluations sont en hausse par rapport à l'année précédente. Comme au premier trimestre, les parents d'élèves seront tous reçus individuellement pour une présentation de ces résultats.

- Liaison école/collège

Une activité mathématique, la course aux nombres, sera menée dans toutes les classes élémentaires en lien avec les classes du collège de Park Ar C'Hoat dans le cadre de la semaine des mathématiques. Les élèves de CM2 effectueront également une visite du collège le 15 mars. Nathalie Harscouët, professeur de la classe de CM1 CM2, présente également le contenu et les objectifs du conseil école/collège qui réunira en fin d'année les enseignants de CM, le directeur, la principale du collège et des professeurs de 6^e. En particulier, ce conseil vise à travers des échanges entre professeurs à faciliter le suivi et l'intégration des futurs élèves de 6^e, à composer les groupes des futures classes et de manière générale, à partager toutes les informations utiles. Pour rappel, la 6^e, le CM1 et CM2 forment un cycle d'apprentissage de 3 ans.

- Liaison GS/CP

Les enseignants de cycle 1 et de cycle 2 planifieront des activités de liaison avec le CP pour les élèves de grande section au cours de la dernière période.

b) Les parcours

- Parcours culturel

- Dis-moi ton livre. Comme chaque année, les élèves voteront pour leur livre préféré au mois de mai. Toutes les classes sont inscrites aux rencontres d'auteurs organisées dans le cadre du festival « Rêves d'océans » qui a lieu à Doëlan au mois de juin.
- Projet Art et histoire autour du port de Doëlan (avec le soutien de Quimperlé Communauté et de l'association qui gère un vieux grément du port de Doëlan, le Rigolo)
- Visite de musées (cycle 3), programme Cin'école (cycle 1 et 2)

- Parcours d'éducation physique et sportive

Les élèves de cycle 2 ont pu effectuer partiellement le cycle natation. Les élèves de GS auront plusieurs séances en fin d'année.

Les élèves du CE2 au CM2 effectueront un cycle d'activités nautiques lors de la période 5 (voile pour la classe de CM1 CM2 de Nathalie Harscouët et surf pour les CM de la classe de Karine Le Bourdon)

Les CM1 CM2 participeront également à un cycle vélo, avec quelques sorties sur route. Le directeur précise que pour que cette activité soit pérenne, il faudra un nombre conséquent de parents habilités.

c) Suivi du projet d'école

Le directeur explique que plutôt d'effectuer un suivi exhaustif des actions, l'équipe pédagogique a choisi de présenter en détail deux actions.

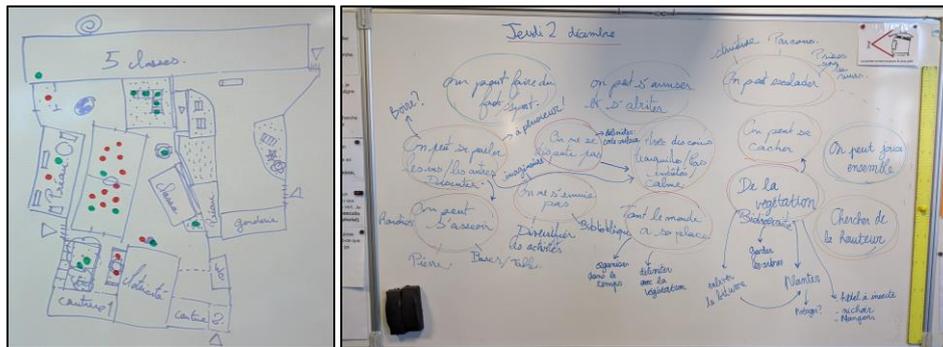
- Aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde

Objectif pédagogique n°1 : Construire un parcours culturel et citoyen renforcé en lien avec les partenaires territoriaux

Action : Mener une démarche collaborative autour de la rénovation de la cour de récréation

Le jeudi 26 novembre, Olivier Hérault, architecte du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), est venu présenter la démarche et illustrer la perception qu'ont les élèves de leur cour. Dans un jeu de dictée à l'adulte, les élèves ont décrit leur cour à Olivier Hérault qui l'a représentée à travers un plan. Les élèves ont aussi dû indiquer l'endroit qu'ils préféreraient et celui qu'ils aimaient le moins. Toutes les classes du CP au CM2 ont participé. Les échanges ont riches et diversifiés.

Le jeudi 2 décembre, Olivier Hérault est venu accompagné de Constance Fernandois, paysagiste du CAUE, pour une deuxième séance. L'objectif était de comprendre le rapport des élèves à leur cour par des mises en situation. L'idée était de prendre conscience que la cour n'est pas vécue de la même manière par tous.



Les dernières séances ont été reportées en raison de la situation sanitaire et la 3^e séance a été organisée le jeudi 3 mars. Les élèves ont imaginé la future cour. Le travail a été fait par groupe mixte et deux élèves par groupe sont venus restituer à la classe leurs idées et aspirations.



La dernière séance aura lieu de 31 mars. Olivier Hérault et Constance Fernandois présenteront leur projet. Ce plan se devra d'être le plus fidèle possible au discours co-construit avec les élèves lors de l'ensemble du processus tout en prenant en compte les réalités du site, les normes et les contraintes financières et techniques. L'objectif sera de faire réagir les élèves à ce plan. Ce plan sera ensuite étudié conjointement par la municipalité et l'équipe pédagogique.

La dernière étape sera une présentation par des élèves du projet lors du dernier conseil d'école.

- Viser la réussite de tous les élèves dans les fondamentaux quelles que soient les différences sociales, culturelles et de genre

Objectif pédagogique : Agir sur la persévérance scolaire en rendant les élèves davantage acteurs de leur apprentissage

Action : Mettre en place un carnet de réussites. Renforcer l'estime de soi et le sens des apprentissages. Permettre aux élèves de s'évaluer et de se repérer dans leur parcours d'apprentissage.

À l'école maternelle, deux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, et la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1. Le directeur présente le carnet de réussite mis en place dans la classe de GS/CP et dans la classe de TPS/PS/MS.

Le carnet de réussite a plusieurs fonctions. C'est d'abord un recueil d'observations régulières sur un temps suffisamment long pour permettre aux apprentissages de se réaliser. C'est un document dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage.

Mes réussites



Le 6 décembre, j'associe des lettres dans les 3 graphies.



Le 22 novembre, je dénombre les syllabes d'un mot de 2 à 4 syllabes.



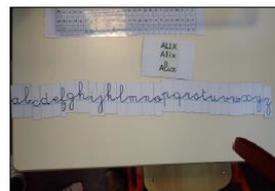
Le 6 janvier, je reconstitue des mots à partir de syllabes simples et complexes.



Le 11 janvier, j'écoute une histoire avec un casque.



Le 20 janvier, j'identifie une syllabe dans un mot.



Le 18 janvier, j'ordonne les lettres en cursif.



Le 6 décembre, je distingue et j'ordonne des lettres en script aux formes proches.



Le 18 janvier, je reconstitue mon prénom en cursif.

(exemple d'une page du carnet de réussite – GS – 2021-2022)

C'est enfin un outil qui permet de rendre compte des progrès, qui les met en valeur et en perspective, sur la base d'observables définis.

Bilans des progrès dans le domaine « Le langage dans toutes ses dimensions »

Février 2022

Oral : ● s'exprime très bien. Les phrases sont construites. Elle sait faire part d'un évènement vécu. Elle lève le doigt pour pouvoir prendre la parole et est capable d'écoute. Elle sait expliquer, questionner, décrire. Elle sait reformuler une histoire entendue. Elle dit de mémoire les comptines et chansons apprises en classe. Le vocabulaire étudié en classe est bien assimilé. Elle localise les syllabes, discrimine des sons. Elle commence à lire des syllabes et de petits mots.

Écrit : ● écrit son prénom sans modèle dans plusieurs graphies. Elle connaît la plupart des lettres dans les 3 écritures. Le geste graphique est appliqué et précis. La tenue du crayon est bonne, ● maîtrise très bien son geste et sait tracer les formes de base avec application. Elle a assimilé le principe alphabétique et sait segmenter des phrases en mots, les mots en syllabes, les syllabes en phonèmes. Elle associe la plupart des phonèmes aux graphèmes. Elle écrit les chiffres de 0 à 9.

(exemple d'une page du carnet de réussite – GS – 2021-2022)

C'est un carnet dont le contenu doit être simple, compréhensible et lisible par les parents. C'est une ressource qui rend compte du cheminement de l'élève pour renseigner la synthèse des acquis à la fin de la G.S.

Le langage dans toutes ses dimensions : l'oral et l'écrit

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle :

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.
- Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.
- Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies.
- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.
- Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.
- Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français (éventuellement dans une autre langue).
- Manipuler des syllabes.
- Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives).
- Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire : cursive, script, capitales d'imprimerie. Copier à l'aide d'un clavier.
- Écrire son prénom en écriture cursive, sans modèle.
- Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus.

Nolwenn Gerbouin, parent d'élève, demande si la mise en place de ce type de carnet est obligatoire dans toutes les classes. Le directeur répond que l'enseignant(e) doit permettre aux familles de suivre la scolarité de leurs enfants mais qu'en maternelle, les modalités peuvent être variées et qu'aucun format n'est imposé. En élémentaire, le Livret Scolaire Unique est une obligation. Il rappelle qu'à l'école Saint-Maudet, tous les enseignants proposent a minima deux rendez-vous de suivi de scolarité par an.

5 - Suivi des travaux et des projets d'investissements



Julien Le Guennec, adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse, précise les modalités et calendrier des principaux travaux.

L'aménagement de la 6^e classe est toujours prévu pour la rentrée. La commission de sécurité a donné son accord. Les travaux de démolition débuteront lors des vacances de printemps. La salle de réunion et le bureau de direction seront provisoirement déplacés dans les appartements de fonction à l'étage.

La réfection des sanitaires des classes maternelles est elle aussi prévue et inscrite au budget.

6 - Sécurité et circulation autour de l'école

Julien Le Guennec présente une synthèse de la réunion du 18 octobre 2021 entre les représentants des parents d'élèves et la municipalité, représentée par Julien Le Guennec, Eric Badoc (Conseiller municipal délégué aux mobilités douces et à l'insertion), David Rossignol (Adjoint délégué aux Travaux et aux Réseaux), concernant la circulation autour de l'école. Il présente aussi des travaux réalisés.

En particulier, deux barrières de sécurité ont été aménagées près des accès aux classes. Un stop (par marquage au sol) sera réalisé ainsi qu'un damier pour signaler la zone 20 derrière l'école. L'installation d'un radar pédagogique est évoquée.

Pour davantage de précisions, les membres du conseil d'école sont invités à se référer au compte-rendu de la réunion rédigé par les représentants des parents d'élèves.

7 – Questions diverses

- **Restauration scolaire**

Yann Le Roux, parent d'élève, interroge le conseil d'école sur l'impact du protocole sanitaire sur l'organisation du temps de restauration. Le temps de restauration est organisé en deux services.

Mme Fauque, responsable du service éducation jeunesse, explique que le passage à deux services permet plus de confort, avec moins d'élèves, moins de bruit et une meilleure disponibilité des adultes. Solène Morin, parent d'élève, demande si certains horaires de déjeuner ne sont pas trop tardifs, en particulier pour les élèves arrivant tôt à l'école. Yann Le Roux évoque la possibilité de donner une collation à ceux qui en ont besoin. Le directeur répond que les situations sont étudiées au cas par cas et que les familles des élèves concernées ne doivent pas hésiter à prendre contact avec l'école et le service éducation jeunesse.

Rozenn Brécard, parent d'élève, relaie que le deuxième service est rapide et soumis à une certaine pression pour respecter l'horaire. Morgane Fauque précise que si un temps d'ajustement a été nécessaire en début d'année, l'organisation des services est désormais fluide.

- **Organisation de la semaine scolaire**

Après une parenthèse de deux mois d'organisation de la semaine sur 4 jours en janvier et février, les écoles de Clohars sont de nouveau organisées sur 4 jours et demi. Yann Le Roux demande quel est l'état des réflexions sur les rythmes scolaires. Julien Le Guennec explique que les études et sondages réalisés en 2018 montrent une adhésion des familles à la semaine de 4 jours et demi et aucun changement ou consultation du conseil d'école n'est à ce jour envisagé. Le directeur rappelle que le conseil d'école établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire et peut donner son avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école, y compris les activités périscolaires (Article D411-2 du Code de l'Éducation). L'organisation de la semaine scolaire impacte le fonctionnement de l'école. A ce titre, il serait légitime qu'elle soit mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil d'école.

Le directeur clôt le conseil à 19h20.

Le directeur, Vincent Ribalet



La secrétaire, Océane Boinet

